Communiqué de presse

Toulouse, le
25 mai 2011

9e édition des *Rendez-vous aux jardins*
3, 4 et 5 juin 2011
Le jardin nourricier est à l'honneur

Organisé à l'initiative du **ministère de la Culture et de la Communication,** les ***Rendez-vous aux jardins,*** qui se déroulent les **3, 4 et 5 juin**, sont une **invitation à découvrir, redécouvrir et savourer la richesse des parcs et jardins** publics ou privés, qu'ils soient labellisés *Jardins remarquables* ou plus modestes.

Ces Rendez-vous s'inscrivent pleinement dans le cadre d'une politique ministérielle dynamique en faveur des jardins de France qui a pour objectif la connaissance, la protection, la conservation, l'entretien, la restauration, la création et la transmission des savoir-faire liés aux jardins.

En Midi-Pyrénées, les *Rendez-vous aux jardins* connaissent un **succès grandissant et renouvelé** avec **26 premières ouvertures** parmi les **141 parcs et jardins participant cette année** ; **115** d'entre eux **offrent des animations** qui viennent aussi **souligner la dimension culturelle de ces lieux** : lectures, animations théâtrales, dégustations, conférences, expositions, rencontres, installations, démonstrations de savoir-faire, jeux, concerts, ateliers, marchés, bourses aux plantes, circuits... Notons également l'effort de 119 parcs et jardins pour adapter leur parcours aux personnes à mobilité réduite.

Le thème 2011, ***Le jardin nourricier***, nous invite à nous plonger dans le jardin qui nourrit le corps et l'esprit : potagers, vergers, conservatoires de variétés anciennes, jardins ouvriers, familiaux ou partagés, jardins de curés ou d'abbayes sont à l'honneur cette année. **Dans notre région**, nombre de jardins proposeront des animations autour de ce thème qui mèneront, par exemple, le visiteur à la découverte des mauvaises herbes aux bonnes vertus, de la tradition fruitière en Comminges ou encore de la tomate et ses nombreuses variétés.

Le **programme des *Rendez-vous aux jardins*** est disponible dans les jardins participants et les principaux offices de tourisme ou sur
www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr
et
www.rendezvousauxjardins.culture.fr

Direction régionale des affaires culturelles
Midi-Pyrénées

32, rue de la Dalbade
BP 811
31080 Toulouse Cedex 6

Tél. 05 67 73 20 20
Fax 05 61 23 12 71

Contacts

Nathalie Texier
05 67 73 20 14
nathalie.texier@culture.gouv.fr

Tony Simoné
05 67 73 20 36
tony.simone@culture.gouv.fr

Sommaire

- ✔ *Rendez-vous aux jardins* : mode d'emploi p. 3
- ✔ *Rendez-vous aux jardins* 2011 en chiffres p. 4
- ✔ *Rendez-vous aux jardins* à l'Hôtel Saint-Jean p. 5
- ✔ Les premières participations p. 6
- ✔ *Le jardin nourricier* en Midi-Pyrénées p. 7
- ✔ *Le jardin nourricier*, thème national 2011 p. 9
- ✔ Les jardins remarquables en Midi-Pyrénées p. 10
- ✔ Le label *Jardin remarquable* p. 12
- ✔ Les parcs et jardins au ministère de la Culture et de la Communication p. 13
- ✔ La direction générale des patrimoines p. 14
- ✔ Les direction régionales des affaires culturelles p. 15
- ✔ Les partenaires financiers
  - ✗ L'Unep – les entreprises du paysage p. 16
  - ✗ La Fondation d'entreprise GDF SUEZ p. 17
- ✔ Historique des *Rendez-vous aux jardins* p. 18

Rendez-vous aux jardins : mode d'emploi

Les *Rendez-vous aux jardins* en Midi-Pyrénées

La direction régionale des affaires culturelles édite, pour l'ensemble de la région Midi-Pyrénées, une brochure illustrée où les villes sont classées par ordre alphabétique et recensant :

- les parcs et jardins ouverts :
  - le vendredi pour le public scolaire,
  - le samedi et/ou le dimanche pour le grand public,
- un descriptif pour chacun et une indication particulière pour les jardins remarquables ;
- les ouvertures exceptionnelles et les premières participations ;
- les indications d'accès et de stationnement ;
- les conditions de leur visite (horaires, tarifs, accès aux personnes à mobilité réduite, etc.) ;
- les animations qui y sont organisées à la libre initiative de chaque propriétaire (visites guidées, parcours découverte ou ludique, conférences, expositions diverses, animations musicales, lectures, installations de plasticiens etc.) ;
- une carte qui permet de situer les communes possédant un parc et/ou un jardin ouvert.

Cette brochure est disponible dans les parcs et jardins participant et les principaux offices de tourisme ou **en téléchargement** sur le site de la préfecture de région, rubrique *Actualités.*

www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr

Les *Rendez-vous aux jardins* en France

Le programme de l'ensemble des jardins ouverts en France est consultable sur le site national selon plusieurs critères :

- une recherche thématique (thème « Le jardin nourricier », label « Jardin remarquable »…) ;
- une recherche par type d'animations : ateliers, spectacles, conférences…
- une recherche géographique : le programme de la région Midi-Pyrénées, du département du Gers ou de la ville de Toulouse… ;
- une recherche par ouvertures exceptionnelles et/ou premières participations ;
- une recherche cartographique grâce à la géolocalisation.

Pour chaque jardin sont fournis : descriptif du jardin, programme des animations, horaires, tarifs…

www.rendezvousauxjardins.culture.fr

Rendez-vous aux jardins 2011 en chiffres

La 9e édition de cette opération nationale permettra à tout un chacun de visiter, découvrir, parcourir, musarder, explorer… **quelque 141 parcs et jardins dans 119 villes de la région Midi-Pyrénées.**

115 vous proposent des animations telles que visites guidées, parcours découverte ou ludique, conférences, trocs de plantes, expositions diverses, animations musicales, lectures, spectacles, installations de plasticiens… dont **73 plus spécifiquement orientées autour du thème national 2011, *Le jardin nourricier.***

26 participent pour la **première fois et 44 ouvrent exceptionnellement** pour ces journées.

38 ont souhaité accueillir le **vendredi** les enfants de nos écoles, collèges et lycées.

119 sont **accessibles** (partiellement ou en totalité) aux **personnes à mobilité réduite**.

100 sont **privés, 41 publics**.

89 acceptent les **animaux s'ils sont tenus en laisse**.

99 vous **accueillent gracieusement**, les autres sollicitent une petite participation.

Rendez-vous aux jardins à l'Hôtel Saint-Jean
samedi et dimanche 4 et 5 juin de 10 h à 18 h

À l'occasion de la neuvième édition des *Rendez-vous aux jardins*, la Drac Midi-Pyrénées, qui ne dispose pas de jardin, a le plaisir d'ouvrir au grand public l'Hôtel des Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem et de présenter les créations de deux lycées agricoles réalisées dans le cadre de projets pédagogiques et artistiques autour du thème *Le jardin nourricier*.

Ces projets sont présentés par les lycées agricoles d'Ondes et de Montauban et réalisés en partenariat avec La Cuisine, centre de création – arts et design – appliqués à l'alimentation de Nègrepelisse.

Le projet du lycée agricole d'Ondes (31)

[artiste intervenant : Thomas Sabourin (www.thomassabourin.fr) ; enseignant coordinateur : Cédric Lemoine ; élèves en bac pro Travaux paysagers]

Les quatre installations végétales, présentées dans la cours d'honneur, ont été réalisées par les élèves de la filière Travaux paysagers du lycée agricole d'Ondes qui ont travaillé avec l'artiste Thomas Sabourin et un paysagiste.

Réunis autour de l'univers du végétal et de l'art contemporain, les élèves ont été amenés à se détacher de la fonction d'ornementation et étendre leur réflexion sur la mise en espace, les matériaux et le contenu symbolique des créations paysagères.

Ils ont appréhendé le travail de création autour de quatre thématique : la mère nourricière, maternelle et protectrice ; la table de Dracula et ses nourritures macabres ; le frais et l'emballage agro-alimentaire, et les âges nourriciers, de la naissance au retour à la terre.

Pour leurs installations, Thomas Sabourin leur a proposé d'utiliser un langage plastique simplifié constitué de trois éléments : l'os, le végétal et le métal. Les os créent du contraste et de l'ambiguïté car ils appartiennent ici à la fois à « la nature », comme matière organique vouée à la décomposition et à la « culture » comme matière première pour l'artisanat.

Le projet du lycée agricole Capou de Montauban (82)

[artiste intervenant : Carl Hurtin (www.tcarl-hurtin.com) ; enseignant coordinateur : Macha Courrech ; élèves en bac pro Service en milieu rural]

Pour Carl Hurtin, jardiner est un acte révolutionnaire. Le jardinage produit des fruits et des légumes, mais également de la conscience. Se nourrir de sa propre production ne pourrait-il pas devenir un contre-pouvoir face à la marchandisation systématique de nos vies et à la consommation de masse ?

A partir de la démarche artistique de Carl Hurtin et de la thématique du « jardin nourricier », des élèves du lycée Capou, en option service en milieu rural, ont exploré la question du jardin potager à travers l'expérimentation de différents médias (photographie, maquette, dessin, prise de sons…). Ils ont débuté leurs recherches en interrogeant et enregistrant leurs parents et grands-parents ainsi que des personnes en maison de retraite, sur la place du jardin et l'activité de jardinage. Ils ont ensuite imaginé, dessiné et réalisé des maquettes de cabanes de jardin, espace symbolique, synonyme à la fois d'abri et de lieu de refuge.

Toutes ces expérimentations ont abouti à la création d'une cabane de jardin habitée par des voix, visible dans la cour d'honneur. Une série de portraits de jardiniers, présentés sous forme de projection, sont également présentés dans la salle des anciennes écuries.

Les premières participations

Parcs et jardins participant pour la première fois aux *Rendez-vous aux jardins.*

Ariège

- Lagarde, *parc du château de Sibra*,
- Saint-Matin-d'Oydes, *jardins du château*,
- Saint-Quentin-la-Tour, *jardin de l'Amitié*.

Aveyron

- La Rouquette, *jardin Ô moulin des arts*,
- Peyrusse-le-Roc, *jardin médiéval Le Bastidou*.

Haute-Garonne

- Boulogne-sur-Gesse, *parc paysager Les Cerisiers*,
- Launac, *parc du château*,
- Lécussan, *jardin des Espiets*,
- Lévignac, *jardins familiaux et partagés*,
- Montaigut-sur-Save, *ferme de la Bouzigue*,
- Ondes, *jardin aromatique*,
- Varennes, jardin potager du château (classé "Potager de France").

Gers

- Laymont, *Les iris de Laymont*,
- Monfort, *Rambles de la bastide,*
- Roques, *jardin de Nancy*,
- Tieste-Uragnoux, *ferme aux cactus*.

Lot

- Dégagnac, *jardin Bourrian*,
- Laramière, *jardin de Beaujot*.

Hautes-Pyrénées

- Gardères, *jardins du château*,
- Tarbes, *parc de l'Échez.*

Tarn

- Lisle-sur-Tarn, *parc et jardin du château de Saurs*,
- Milhars, *jardin des bastides*,
- Padiès, *jardin Courtil de Rocfeuilh*.

Tarn-et-Garonne

- Castelsarrasin, *parc de la sous-préfecture*,
- Montauban, *parc de l'Hôtel des Intendants* (préfecture),
- Pompignan, *parc du château*.

Le jardin nourricier
en Midi-Pyrénées

Sélection de parcs et jardins qui, en **Midi-Pyrénées**, proposent une animation autour du thème ***Le jardin nourricier*** :

Ariège

- Loubières, *Les jardins de Loubières*
  Parcours découverte de 36 espèces d'arbres, leurs écologies, leurs usages alimentaires et médicinaux. Jardin de simples, jardin ethno-botanique, jardin-mémoire des herboristes. Samedi et dimanche visites guidées à 15 h, gratuit.
- Seix, *jardin de curé*
  Découverte des plantes comestibles du jardin et dégustation, avec le botaniste Michel Borrel. Samedi de 14 h à 17 h, gratuit.

Aveyron

- Peyrusse-le-Roc, *jardin médiéval Le Bastidou*
  Découverte des plantes médiévales, des mauvaises herbes aux bonnes vertus et dégustation à base de plantes potagères médiévales. Samedi et dimanche de 9 h à 18 h, gratuit.
- Taussac, *jardins du château de Castel-Taussac*
  "Vivre mieux avec la nature", ateliers sur le thème des jardins nourriciers. Samedi et dimanche, 10 h-12 h, 14 h-20 h, gratuit.

Haute-Garonne

- Labarthe-Inard, *De jardins en jardins*
  Dimanche à 18 h, conférence sur "La tradition fruitière dans le Comminges" en la chapelle et visite de quatre jardin, samedi et dimanche : 9 h-12 h, 14 h-18 h, gratuit.
- Varennes, *jardin potager du château*
  Classé "potager de France", jardin privé dédié à la tomate et ses nombreuses variétés ; légumes oubliés, plantes aromatiques, fleurs. Visite guidée, samedi et dimanche : 10 h-17 h, gratuit.

Gers

- Bétous, *palmeraie du Sarthou*
  Présentation d'un verger-conservatoire de variétés régionales et initiation à la reconnaissance des plantes comestibles et des arbres fruitiers. Samedi et dimanche : 10 h-12 h, 15 h-19 h, 5 €, 2,50 € -12 ans, gratuit -6 ans
- Valence-sur-Baïse, *jardins de l'abbaye de Flaran*
  Dimanche à 15 h 30, "J'ai descendu dans mon jardin pour y cueillir du romarin…", conférence sur le jardin nourricier depuis l'Antiquité, par Marie-José Baudoin, spécialiste de l'histoire de l'alimentation, suivie de dégustation de saveurs oubliées. 5 €, gratuit -18 ans et personne en situation de handicap.

Lot

- Cahors, *Les jardins secrets*
  Visite guidée, au travers de cinq jardins, sur les propriétés médicinales ou culinaires des plantes, samedi à 15 h au départ de l'office de tourisme, gratuit.
- Cardaillac, *Les jardins "merveilleux"*
  Jardins et nourritures terrestres : fruitiers, potagers, traditionnels ou biologiques, dégustation de saveurs florales. Circuit fléché de découverte de jardins publics et privés, dimanche : 10 h-18 h, gratuit.

Hautes-Pyrénées

- Gardères, *jardins du château*
  Atelier de jardinage et découverte des plantes aromatiques et toxiques par les élèves du lycée horticole Adriana de Tarbes. Samedi et dimanche : 10 h-18 h, 3,50 €.
- Thermes-Magnoac, *jardin de la poterie Hillen*
  Promenades dans les différents jardins nourriciers avec Michel Borrel, botaniste, à la découverte des goûts et des saveurs des plantes. Dimanche de 14 h à 17 h, 4 €, 3 € -16 ans, gratuit -6 ans

Tarn

- Andillac*, Parc du château-musée du Cayla*
  Site public de 27 ha, classé paysage littéraire, agrémenté de sentiers littéraires et botaniques permettant de mieux comprendre l'influence du paysage sur la création littéraire. Visites guidées, accessibles aux personnes en situation de handicap mental, samedi et dimanche à 10 h, 14 h et 16 h, à la découverte des paysages qui ont nourri l'œuvre de Maurice Guérin, ponctuées de lectures de certains de ses textes. Gratuit.
- Villeneuve-sur-Vère, *Jardins de la treille d'or*
  "Le jardin médiéval, nourricier du corps et de l'âme", visites contées à 15 h 30, 16 h 30 et 17 h 30. Samedi et dimanche : 3 €, gratuit -16 ans et personne en situation de handicap.

Tarn-et-Garonne

- Labastide-du-Temple, d*omaine de Gazania*
  Évocation des plantes exotiques utiles à l'homme. Visite guidée tout public et personnes en situation de handicap mental et moteur sur demande. Samedi et dimanche : 9 h-12 h, 14 h-18 h, 4 €, 2 € -12 ans, gratuit -2 ans.
- Lauzerte, j*ardin du Pèlerin*
  Samedi à 15 h, balade contée sur le thème du jardin nourricier à travers les jardins de Lauzerte (durée : 1 h 15), gratuit.

Le jardin nourricier
thème national 2011

La thématique choisie pour l'édition 2011 des *Rendez-vous aux jardins* « Le jardin nourricier » nous propose de réfléchir au jardin qui nourrit le corps et l'esprit, par des approches historique, philosophique, sociale, culturelle et esthétique.

Dès l'Antiquité, en Égypte, le jardin est associé aux temples et sert à nourrir les prêtres et honorer les dieux.

Les nourritures terrestres sont produites dans les potagers, les vergers, les jardins maraîchers et tous les jardins d'utilité mais également dans de nombreux domaines où l'économie domestique joue un rôle important. Le domaine d'Olivier de Serres, au Pradel en Ardèche, lui a servi de lieu d'expérimentation pour mettre en place sa théorie publiée en 1600 sous le *titre Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*. De nombreux théoriciens des jardins utilisaient le domaine dont ils avaient la charge comme terre d'expériences et tous font la part belle au jardin nourricier qui, pour les périodes anciennes, se confond avec le domaine agricole et comprend à la fois le potager, le verger, l'orangerie, et le domaine de chasse.

Les périodes plus récentes n'ont pas oublié le potager qui était constitutif de grandes aventures humaines. Des potagers ont été créés lors du chantier du canal de Panama afin de nourrir les ouvriers ; les Rothschild avaient prévu des colonies agricoles afin de construire la Palestine ; de nombreux jardins publics ont été transformés en potagers lors des deux guerres mondiales, etc.

Le jardin nourricier est également un enjeu social important. Quand l'abbé Lemire (député-maire d'Hazerbrouck) à la fin du XIX^{e} siècle crée la « Ligue française du coin de terre et du foyer » il cherche à mettre en place des « jardins familiaux » qui sont des ensembles de parcelles de terre aménagées en potagers et en fruitiers, régies par des associations et cultivées pour subvenir aux besoin des familles, sans en faire un usage commercial. Les « jardins familiaux » tout comme les « jardins ouvriers », à cette époque de fort exode rural, permettaient de rattacher les ouvriers à une parcelle cultivée pour la nourriture de la famille mais aussi de les éloigner du cabaret et des réunions politiques. Aujourd'hui, les jardins collectifs, les « jardins partagés » relèvent des mêmes règlements même si la vocation nourricière a cédé le pas à des besoins de convivialité, d'échange et permet aussi de nourrir son esprit.

Une grande inventivité est mise en œuvre dans ces jardins de tous les jours qui peuvent également jouer un rôle dans l'insertion sociale ou professionnelle de personnes handicapées ou en difficulté, ils sont un enjeu contemporain de notre société.

Dès son plus jeune âge, l'enfant peut être amené à faire germer des graines dans du coton, certaines écoles primaires ont mis en place des potagers entretenus par les élèves et les enseignants. Certains domaines (le Potager du roi à Versailles, le jardin du château de la Roche-Courbon, le parc de Bercy à Paris) ont des conventions avec des classes où les enfants apprennent à reconnaître les plantes et à se poser des questions sur ce que veut dire produire et consommer.

Certains potagers ou vergers conservatoires permettent de faire connaître les variétés anciennes, les fruits et les légumes oubliés. Ils aident à comprendre ce qu'est la biodiversité cultivée, mais aussi, la sécurité alimentaire. Ces fruits de la terre ont été, dès leur origine, le territoire d'une ingéniosité tressée de nécessité et de voyages, de faim et de gourmandise, de rêves et de souvenirs d'enfance qui ont donné naissance à de nombreuses variétés comestibles magnifiées par la cuisine.

Au commencement, il y a toujours un jardin, jardin des Hespérides ou d'Éden où l'on trouve des pommes d'or et des arbres de la Connaissance. Qu'il soit persan ou de couvent, le jardin nourrit également notre âme et notre esprit.

Les jardins remarquables en Midi-Pyrénées

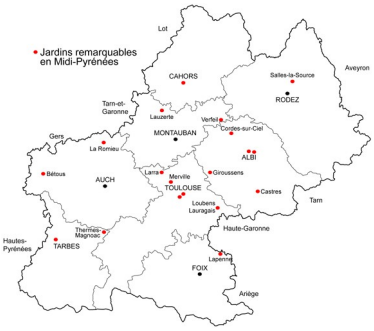

Mis en place en 2004, par le ministère de la Culture et de Communication, ce label signale des parcs et jardins dont l'intérêt, l'entretien et la qualité d'accueil sont exceptionnels.

En Midi-Pyrénées, 19 parcs et jardins sont labellisés *Jardin remarquable*.

Ariège

✔ Lapenne, Broques, ***parc aux Bambous*** (privé, label 2006)
Parc paysager thématique privé de 4 ha situé en bordure de rivière. Collection de plus de cent espèces de bambous et graminées, jardin de fleurs, labyrinthe de bambous, plans d'eau.
[Ouvert de Pâques à Toussaint. Tél. 05 61 60 52 11. www.parcauxbambous.com]

Aveyron

✔ Salles-la-Source, ***jardins du Château du Colombier*** (privé, label 2005)
Sur site privé de plus de 3 ha, reconstitution d'un jardin médiéval (plus de 350 plantes). Roseraie, glycines, rocaille de pivoines rarissimes, exceptionnelles collections d'arbres et d'arbustes.
[Ouvert de début avril à fin octobre. Tél. 05 65 74 99 79. www.chateau-du-colombier.fr]

Haute-Garonne

✔ Larra, ***parc du château de Larra*** (privé, IMH, label 2004)
Grand parc régulier de 15 ha, créé sur un domaine privé : parterres, allées en étoile, fontaines en terre cuite, bassin, bosquet. Collection de vivaces, verger, potager.
[Ouvert de la mi-mars à la mi-novembre de 14 h 30 à 18 h, du jeudi au dimanche. Tél. 05 61 82 62 51. http://chateau.larra.online.fr]

✔ Loubens-Lauragais, ***jardins et parc du château de Loubens*** (privé, IMH, label 2005)
Autour du château Renaissance, parc privé de 4 ha de tradition familiale : essences variées, allée de tilleuls, cyprès, topiaires, plantes aromatiques, courant d'eau, fabriques, terrasses fleuries. Vue panoramique.
[Ouvert du 1er mai au 11 novembre les dimanches et jours fériés. En août les jeudis, vendredis, samedis et dimanches. Sur rendez-vous toute l'année pour les groupes. Tél. 05 61 83 12 08. www.chateaudeloubens.com]

✔ Merville, ***parc du château de Merville*** (privé, CMH, label 2004)
Parc privé de 25 ha du XVIII^{e} siècle classé monument historique. Allées de hauts buis, perspectives, ronds-points, salles de verdure, labyrinthe, jardins secrets.
[Ouvert toute l'année. Tél. 05 61 85 32 34. www.labyrinthedemerville.com]

✔ Toulouse :

- ***jardin japonais du jardin Compans-Cafarelli*** (public, label 2006)
  Parc paysager public créé dans les années 1980 sur 10 ha. Tracés pittoresques ponctués de scènes paysagères : marécages, bassin méditerranéen. Jardin japonais d'après des modèles de Kyoto : bassin avec ponceau de pierres plates et pont de bois, pavillon de thé, jardin minéral.
  [Ouvert toute l'année. Tél. 05 62 27 48 87 (Service des jardins). www.toulouse.fr]
- ***jardin Royal*** (public, label 2004)
  Premier jardin public de Toulouse sur 1,7 ha, créé au XVIII^{e} siècle, transformé en jardin à l'anglaise au XIX^{e} siècle. Espèces exotiques : orme de Sibérie, ginkgo biloba. Pièce d'eau, statuaire, passerelle de liaison avec le jardin du Grand-Rond.
  [Ouvert toute l'année. Tél. 05 62 27 48 87 (Service des jardins). www.toulouse.fr]

Gers

✔ Bétous, ***palmeraie du Sarthou*** (privé, label 2006)
Site privé de 8 ha comprenant : palmeraie, bananeraie et serres de plantes et fleurs exotiques. Verger conservatoire de variétés anciennes, bambouseraie, plans d'eau avec bassin aux tortues, sculptures et botta.
[Ouvert toute l'année. Tél. 05 62 09 01 17. www.palmeraiesarthou.com]

✔ La Romieu, ***jardins et arboretum de Coursiana*** (privé, label 2005)
Dans un parc privé de 6 ha créé en 1975 par Gilbert Cours-Darne, botaniste, arboretum de plus de 700 essences. Création en 1997 d'un jardin à l'anglaise et d'un jardin de plantes médicinales et aromatiques, potager et collection de tilleuls.
[Ouvert du 15 avril au 31 octobre. Tél. 05 62 68 22 80. www.jardinsdecoursiana.com]

Lot

- ✔ Cahors, ***jardins Secrets*** (public, label 2006)
  Occupant places, placettes ou encoignures de ruelles, plus de trente jardins à deviner, chacun mis en scène sur un thème spécifique relié au passé médiéval de Cahors et mettant en valeur son patrimoine monumental.
  [Ouvert toute l'année. Tél. 05 65 53 20 65 (office de tourisme). www.mairie-cahors.fr]

Hautes-Pyrénées

- ✔ Tarbes, ***jardin Massey*** (public, IMH, label 2004)
  Parc public d'agrément de 12 ha, romantique et paysager, ancienne propriété de Placide Massey, célèbre botaniste du XIX^{e} siècle. Arboretum de 5 000 arbres et arbustes du monde entier, collection de plantes succulentes, pièce d'eau, orangerie, serre, cloître médiéval, statuaire. Paons, compositions florales.
  [Ouvert toute l'année. Tél. 05 62 53 31 33 (Service des espaces verts). www.tarbes.fr]
- ✔ Thermes-Magnoac, ***jardin de la poterie Hillen*** (privé, label 2010)
  Jardin privé de 4 ha aménagé en 2004 sur plusieurs niveaux. Galerie en bois, chemin des herbes aromatiques et plantes médicinales, chemin d'herbes et fleurs sauvages, jardin de fraîcheur, jardin du Sud, jardin sauvage, jardin intime, jardin gourmand, jardin contemporain, jardin exotique avec bambous, palmiers, bananiers… potager biologique, vivaces, rosiers, arbres et graminées. Plans d'eau avec plantes aquatiques. Lac. Parc. Sculptures.
  [Ouvert de fin mai à fin octobre. Tél. 05 62 39 83 48. www.poterie.fr]

Tarn

- ✔ Albi :
  - ***jardins de la Berbie*** (public, label 2010)
    Dans un site public exceptionnel, jardin classique en terrasses ornées de broderies de buis aux splendides arabesques.
    [Ouvert toute l'année. Tél. 05 63 49 10 10 (Services des espaces verts). www.mairie-albi.fr]
  - ***parc Rochegude*** (public, label 2011)
    Au coeur de la ville, parc public du XIX^{e} siècle de 3,7 ha, romantique et paysager, autour d'une belle demeure du XVIII^{e} siècle : ruisseau alimenté par une cascade, île aux oiseaux, labyrinthe, jardin classique de broderies de buis, arbres remarquables, collections botaniques.
    [Ouvert toute l'année. Tél. 05 63 49 10 10 (Services des espaces verts). www.mairie-albi.fr]
- ✔ Castres, ***jardin de l'Évêché*** (public, CMH, label 2004)
  Jardin public à la française dessiné par André Le Nôtre en 1664 : broderies de buis, taille architecturée des arbres, massifs fleuris.
  [Ouvert toute l'année. Tél. 05 63 71 58 58 (Services des espaces verts). www.ville-castres.fr]
- ✔ Cordes-sur-Ciel, ***jardin des Paradis*** (privé, label 2004)
  Jardin de 3 500 m^{2}, créé par les architectes-paysagistes contemporains Éric Ossart et Arnaud Maurières avec des influences orientales et médiévales. Tapis de fleurs, bananeraie, potager, bassins et jeux d'eau.
  [Ouvert du 1er mai au 3 octobre. Tél. 05 63 56 29 77. www.jardindesparadis.eu]
- ✔ Giroussens, ***jardins des Martels*** (privé, label 2006)
  Jardin privé de 3,5 ha, de création récente, à l'anglaise. Plus de 2 500 variétés. Serre exotique aquatique. Labyrinthe de bambous. Collection de nymphéas et de lotus. Mini-ferme. Belvédère sur jardins et terrasse.
  [Ouvert de mai à août, tous les jours de 10 h à 18 h ; en avril et septembre, tous les jours de 13 h à 18 h.
  Tél. 05 63 41 61 42. www.jardinsdesmartels.com]

Tarn-et-Garonne

- ✔ Lauzerte, ***jardin du Pèlerin*** (public, label 2006)
  Jardin public d'environ 1 ha, conçu sous forme de jeu de l'oie grandeur nature sur le thème du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle : à travers les aléas de la vie des pèlerins au Moyen Âge, découverte du patrimoine culturel et linguistique européen sous une approche ludique.
  [Ouvert toute l'année. Tél. 05 63 94 61 94 (Office du tourisme). www.lauzerte-tourisme.fr]
- ✔ Verfeil, ***Les jardins de Quercy*** (privé, label 2007)
  Sur un domaine privé de 1 ha, succession d'espaces inspirés des jardins anglais et structurés par couleurs, formes et situations. L'amphithéâtre oriente le regard vers le paysage avoisinant, l'ensemble est empreint d'une vraie sensibilité, d'une grande élégance et d'une authentique liberté. Roseraie, bassins, labyrinthe.
  [Ouvert de mi-mai à fin septembre de 10 h à 19 h : en mai et juin, du vendredi au mardi ; en juillet et août, tous les jours et en septembre, du vendredi au lundi. Tél. 05 63 65 46 22. www.lesjardinsdequercy.fr]

IMH : inscrit au titre des Monuments historiques
CMH : classé au titre des Monuments historiques
SC : site classé

Le label *Jardin remarquable*

L'attribution du label *Jardin remarquable* s'effectue selon les critères et la procédure définis ci-après.

Commission régionale pour le label *Jardin remarquable*

Le groupe de travail régional comprend les membres suivants :

- le Directeur régional des affaires culturelles ou son représentant, président,
- le correspondant jardin de la Drac, ou la personne en charge des dossiers jardins à la Drac,
- un représentant du ministère chargé de l'Environnement,
- un représentant chargé du Tourisme,
- un représentant du conseil régional.

Il comprend également les membres nommés pour une durée de 5 ans renouvelables :

- deux représentants de l'association régionale des parcs et jardins,
- deux personnes qualifiées en matière de jardins,
- un représentant d'un CAUE de la région,
- un architecte des bâtiments de France, affecté dans la région,
- un représentant de l'association française des directeurs de jardins et d'espaces verts publics.

Modalités d'attribution du label

Dossier de candidature pour l'obtention ou le renouvellement du label

Les propriétaires ou responsables de parcs et jardins adressent un dossier de candidature à la Drac. Le dossier comporte :

- le plan de situation et le plan du jardin,
- la liste des éléments remarquables,
- la liste des végétaux remarquables,
- un historique,
- un descriptif,
- au moins 5 photos,
- tous les éléments relatifs au mode de gestion du jardin (moyens humains, organisation, prise en compte de la qualité environnementale),
- liste de la documentation mise à la disposition du public, ainsi que les éventuelles animations à destination des jeunes,
- l'engagement écrit d'ouvrir à la visite, durant 5 ans, au moins 50 jours par an entre le 1er janvier et le 31 décembre dont 30 jours comprenant au moins 5 dimanches entre le 1er avril et le 30 septembre (les périodes réelles d'ouverture devront être affichées à l'entrée et sur les documents d'information,
- un engagement écrit de participer au moins à une opération nationale (*Rendez-vous aux jardins* ou *Journées du Patrimoine*).

Critères de sélection

Le groupe de travail examine les dossiers et procède à leur évaluation, sur les critères et selon les barèmes suivants :

- composition (organisation des espaces, esthétique de la mise en espace)	15
- intégration dans le site (insertion paysagère)	15
- éléments remarquables (eau, fabriques, architectures végétales…)	15
- intérêt botanique (documenté)	15
- intérêt historique (documenté)	15
- communication, pédagogie, documentation	10
- entretien et plan de gestion et respect de l'environnement	15

Le label est attribué aux jardins ayant obtenu une note au moins égale à 60 sur 100.

Le critère d'intérêt botanique n'est pas pris en compte pour l'appréciation des demandes relatives aux jardins présentant un intérêt purement formel ou historique (label attribué si la note est au moins égale à 50/85).
De même, le critère d'intérêt historique n'est pas pris en compte pour l'appréciation des demandes relatives aux jardins de conception récente, datant de moins de 30 ans (label attribué si la note est au moins égale à 50/85).
Le label peut être refusé dans le cas où la note relative au critère d'entretien, plan de gestion et respect de l'environnement est inférieure à 8.
Dans le cadre d'un renouvellement, il ne sera pas procédé à une nouvelle notation en séance : les critères seront évalués sur place, et rapportés en séance.

Avantages du label

Le label procure les avantages suivants :

- une mention dans les documents diffusés par le ministère de la Culture et de la Communication,
- la possibilité d'obtenir une signalisation routière,
- la possibilité d'obtenir l'agrément fiscal prévu par les articles 41 H de l'annexe III du code général des impôts
- l'appui du Conseil national des parcs et jardins, du Comité des parcs et jardins de France et de l'association régionale pour demander des aides européennes, nationales ou régionales ou un mécénat orienté vers les parcs et jardins.

Les parcs et jardins au ministère de la Culture et de la Communication

Les *Rendez-vous aux jardins* s'inscrivent dans la politique en faveur des parcs et jardins menée par le ministère de la Culture et de la Communication et pilotée par la direction générale des patrimoines, autour des axes suivants :

- **Protection et restauration des jardins**

  Conformément au code du patrimoine, les parcs et jardins peuvent bénéficier d'une protection au titre des Monuments Historiques (classement ou inscription). Ils bénéficient des mêmes avantages que les bâtiments inscrits ou classés au titre des Monuments Historiques.

- **Mise en place et généralisation des « plans de gestion »**

  Document de programmation qui aide le propriétaire ou l'administrateur à planifier sur une durée déterminée les actions de restauration ou d'entretien à entreprendre sur un parc ou un jardin pour en assurer la conservation.

- **Délivrance du label *Jardin remarquable***

  Accordé pour une durée de 5 ans, ce label témoigne de la qualité de certains jardins et des efforts faits pour leur présentation et l'accueil du public. Il peut être accordé à des jardins protégés ou non au titre des Monuments Historiques.

- **Formation des professionnels et transmission des savoirs faire du métier d'art des jardiniers**

- **Sensibilisation des scolaires et du grand public**

- **Promotion des jeunes architectes et paysagistes**

  Dans le cadre des « Albums des jeunes architectes et des paysagistes », le ministère de la Culture et de la Communication accompagne les lauréats 2009-2010 et leur évolution professionnelle pendant deux ans.

La direction générale des patrimoines

La direction générale des patrimoines regroupe, depuis le 13 janvier 2010, les directions de l'architecture et du patrimoine, des archives de France et des musées de France.

Héritière des trois plus anciennes directions du ministère, la direction générale des patrimoines a été conçue pour remplir, dans des conditions optimales, les missions exercées par l'État dans les domaines de l'architecture, des archives, des musées, ainsi que du patrimoine monumental et archéologique.

La direction générale des patrimoines est plus précisément chargée de l'étude, de la protection, de la conservation, de la restauration et de la valorisation des collections des musées, des archives publiques, du patrimoine archéologique, des monuments et des espaces protégés, ainsi que des autres biens culturels protégés au titre du code du patrimoine et du code de l'urbanisme pour leur intérêt historique, esthétique et culturel.

Elle exerce le contrôle scientifique et technique de l'État sur les archives publiques et sur les archives privées protégées, sur les musées de France, sur les opérations archéologiques, sur les monuments historiques et les espaces protégés ainsi que sur les opérations d'inventaire général du patrimoine culturel. Elle assure la mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires qui lui confèrent une compétence d'inspection, d'avis ou d'autorisation au titre de la protection des patrimoines ou de la qualité architecturale ou paysagère.

Elle contribue à l'enrichissement des collections publiques. Elle définit, coordonne et évalue l'action de l'État en matière de collecte, de conservation, de communication et de mise en valeur des archives publiques à des fins administratives, civiques, scientifiques et culturelles. Elle veille à la sauvegarde des archives privées présentant, du point de vue de l'histoire, un intérêt public. Elle coordonne l'action de l'État en ce qui concerne l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à ses domaines de compétence, ainsi que celles régissant les enseignements et les professions relevant de ces domaines. Elle veille à leur mise en œuvre.

Elle exerce ces mêmes compétences en faveur des œuvres photographiques et du patrimoine ethnologique et immatériel.

Elle veille à l'observation et au développement du marché de l'art et du mécénat.

La direction générale des patrimoines favorise la création architecturale et veille à la promotion de la qualité architecturale et apporte son concours à la politique de sauvegarde et de mise en valeur des espaces. Elle garantit le respect et l'intégrité des démarches patrimoniales et contribue à la politique de l'État en matière d'aménagement du territoire, de paysage et de la ville.

Elle élabore et veille à l'application de la législation sur le métier d'architecte. Elle assure la tutelle de l'ordre des architectes. Elle exerce le contrôle scientifique sur l'enseignement de l'architecture.

Elle assure la mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires qui lui confèrent une compétence d'inspection, d'avis ou d'autorisation au titre de la protection des patrimoines ou de la qualité architecturale ou paysagère.

Enfin, elle assure la tutelle des grands établissements publics et services à compétence nationale de son secteur comme les musées nationaux ou le Centre des monuments nationaux, la Réunion des musées nationaux et la Cité de l'architecture et du patrimoine, ou encore comme les vingt écoles nationales supérieures d'architecture.

Les directions régionales des affaires culturelles

Depuis 1977, le ministère de la Culture et de la Communication est présent dans chaque région avec les Directions régionales des affaires culturelles (Drac).

Placées sous l'autorité des préfets de région, ce sont des services déconcentrés de l'État, chargés de la mise en œuvre, adaptée au contexte régional, de la politique définie par le ministère de la Culture et de la Communication.

Leurs missions portent sur tous les secteurs d'activité du ministère : patrimoine, musées, archives, livre et lecture publique, musique et danse, théâtre et spectacles, culture scientifique et technique, arts plastiques, cinéma et audiovisuel.

Elles sont de ce fait les représentants en région de tous les services du ministère de la Culture et de la Communication.

Proposant aux préfets l'attribution des soutiens financiers de l'État, elles exercent aussi une fonction de conseil et d'expertise auprès des partenaires culturels et des collectivités territoriales. Au-delà de l'application des directives de l'administration centrale dans chacun de ces domaines, c'est sur elles que repose la cohérence d'une politique globale en région.

Elles assurent en effet la mise en oeuvre de l'ensemble des interventions du ministère en fonction des objectifs communs à tous les secteurs et indiqués comme prioritaires par le ministre, à savoir :

- L'aménagement du territoire et l'élargissement des publics,
- L'éducation artistique et culturelle,
- L'économie culturelle.

Les Directions régionales des affaires culturelles coordonnent les *Rendez-vous aux jardins* au niveau régional en :

- Sollicitant les ouvertures auprès des propriétaires privés et publics,
- Recensant les monuments et les sites ouverts à la visite,
- Organisant et favorisant la mise en place d'animations.

Elles établissent leur programme pour que celui-ci reflète la diversité du patrimoine et proposent des ouvertures et animations illustrant le thème national. Elles valorisent aussi leurs spécificités régionales et développent des idées de visites et d'animations autour de thèmes régionaux.

Les partenaires financiers

L'Unep – les entreprises du paysage

Retrouvez sur le site Internet du ministère et sur celui de l'Unep toutes les adresses des parcs et jardins exceptionnellement ouverts au public pendant ces 3 jours de fête. Des professionnels vous y attendent pour vous faire découvrir leurs réalisations, partager leur savoir-faire et vous passionner par le récit de leurs expériences uniques de créations et d'entretiens de ces écrins de verdure.

Le jardin, pour nourrir le corps et l'esprit

Les Français considèrent leur jardin comme un prolongement naturel de la maison, une véritable pièce à vivre où l'on mange, se repose, joue*…. Car le jardin est un concentré de convivialité qui stimule tous les sens : détente, plaisir des yeux et du nez… Synonyme de « bien-être intérieur », le jardin est aussi une vitrine du foyer vis-à-vis de l'entourage. Si chacun aspire à avoir un jardin qui lui ressemble cela ne veut pas obligatoirement dire « fait maison » : pour obtenir le meilleur résultat, réaliser des jardins sur-mesure et personnalisés, place aux conseils d'experts. Plus de 2 Français sur 5 font confiance en priorité aux professionnels du paysage pour toutes les questions liées au jardin*. Privé ou espace public, le jardin est un élément essentiel : 7 Français sur 10 choisissent leur lieu de vie en fonction de la présence d'espaces verts*. Ils correspondent à cette volonté de « mieux-être » : soigner son jardin, c'est prendre soin de soi, être dans une ville « verte », c'est vivre mieux. Nous voulons tous plus de jardins : plus d'1 Français sur 2 réclame que soit instaurée l'obligation d'un pourcentage minimum d'espaces verts dans les projets immobiliers et commerciaux et nous sommes 1 sur 3 à estimer que les budgets consacrés par les élus aux espaces verts sont insuffisants !

Votre bien-être mérite des experts

Les 20 000 professionnels du paysage sont là pour vous aider à concevoir et mettre en oeuvre vos projets de réalisation de jardins et d'espaces verts. Leurs prestations englobent tous les aménagements extérieurs : pelouses et plantations d'arbres et de plantes bien sûr, mais aussi terrasses, pavage, arrosage, fontaine, bassin, éclairage…. L'entrepreneur du paysage prolonge son rôle de conseil et de service dans l'entretien du jardin afin qu'il puisse prendre toute son ampleur et sa richesse décorative, tout au long de l'année. Le jardin n'est pas un bien comme les autres : il se bonifie avec le temps et donne de la valeur aux bâtiments. Pour 1 Français sur 2 le jardin est l'une des 2 pièces qui donne le plus de valeur à son habitation*.

Un secteur en plein essor

De la création de jardins à l'entretien d'espaces verts en passant par l'élagage, l'entretien de berges, le reboisement ou encore le paysagisme d'intérieur, les activités des entreprises du paysage sont très variées et parfois méconnues. La plupart des entreprises sont généralistes, mais certaines sont spécialisées dans un corps de métier. Le secteur du paysage est en fort développement* : le nombre total d'entreprises a progressé de 11 % sur les cinq dernières années. Parallèlement, le chiffre d'affaires du secteur, en croissance régulière de 5 % par an depuis 2006, atteint 5 milliards d'euros. Le secteur, qui emploie près de 80 000 personnes, crée chaque année plus de 15 000 emplois mais reste en recherche permanente de jardiniers paysagistes, formés et motivés pour des métiers passionnants, offrants de nombreuses perspectives de carrière.

L'Unep - les entreprises du paysage

Créée en 1963, l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage est la seule organisation professionnelle représentative des entreprises du paysage. Ses principales missions consistent à défendre, promouvoir la profession.

**Toutes les données sont issues des enquêtes d'opinion Unep - Ipsos ainsi que des chiffres clés 2009 du secteur du paysage, intégralement consultables sur* www.entreprisesdupaysage.org.

nos métiers, vos jardins
UNEP

Unep Midi-Pyrénées
8, rue Théron-de-Montaugé - 31200 Toulouse
Tél. 05 82 95 00 07
www.entreprisesdupaysage.org

La Fondation d'entreprise GDF SUEZ

Solidarité, environnement, engagement des collaborateurs au cœur de l'identité, de la vocation, et du positionnement de la Fondation d'entreprise GDF SUEZ

La Fondation d'entreprise du Groupe GDF SUEZ placée sous la présidence de Monsieur Gérard Mestrallet, incarne l'engagement social, sociétal, environnemental du Groupe.

Par la nature de ses métiers, le Groupe est ancré dans les territoires, apporte des services essentiels, et se positionne sur les grands enjeux au cœur du développement durable : lutte contre le réchauffement climatique, protection des ressources, sécurité d'approvisionnement, accès de tous à l'énergie.

C'est tout naturellement que la solidarité et l'environnement sont au cœur de l'action et de l'identité de la Fondation.

La Fondation d'entreprise GDF SUEZ apporte son soutien à des projets, et à leurs porteurs, qui s'inscrivent d'une part dans des actions de solidarité (aide aux personnes en situation de précarité en matière de santé, d'éducation, d'énergie…) et d'autre part dans des actions environnementales (protection de la biodiversité et des écosystèmes, lutte contre le réchauffement climatique, développement de l'habitat de demain…).

La création de la Fondation d'entreprise GDF SUEZ témoigne également la volonté du Groupe de favoriser l'engagement des collaborateurs du Groupe, cela à travers le soutien aux associations de collaborateurs œuvrant pour des actions.

Elle a ainsi l'ambition de mobiliser et mettre en mouvement toutes ces énergies pour donner à chacun, collaborateurs et partenaires, l'énergie pour agir face aux défis sociaux, sociétaux et environnementaux de notre siècle.

Dans le cadre de son programme « Habiter demain », la Fondation vise à encourager la réflexion globale sur la ville durable notamment en soutenant des actions en faveur de la sauvegarde des jardins en milieu urbain, terrains privilégiés d'expression du développement durable : biodiversité, pédagogie, culture, création…

À ce titre, elle a soutenu la création de nombreux jardins en France comme au Musée du Quai Branly et l'aménagement de parcours accessibles aux personnes à mobilité réduite au Domaine de Versailles. Elle s'associe également à Emmaüs pour la réalisation de jardins ouvriers. La fondation est aussi partenaire du Muséum d'Histoire Naturelle en apportant son soutien à la restauration des Serres et du jardin de l'école de Botanique.

La fondation est partenaire de Rendez-vous aux Jardins depuis la première édition.

GDF SUEZ
Direction du développement France
Direction régionale Sud-Ouest
Jean-François Joly, chargé de communication
16, rue de Sébastopol - BP 70725
31007 Toulouse Cedex 6
Tél. 05 34 45 80 03

Historique des *Rendez-vous aux jardins*

2010
8e édition les 4, 5 et 6 juin sur le thème ***Le jardinier et ses outils***.

2009
7e édition les 5, 6 et 7 juin sur le thème ***Terre, terrain, territoire***.

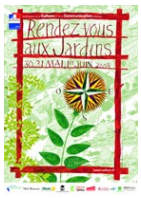

2008
6e édition les 30, 31 mai et 1er juin sur le thème du ***Voyage des plantes***.
Plus de 2 000 parcs et jardins ouverts.

2007
5e édition les 1, 2 et 3 juin sur le thème de l'***Eau***.
1 905 parcs et jardins publics et privés ouverts, dont 400 de façon exceptionnelle.
1,5 million de visiteurs.

2006
4e édition les 2, 3, 4 et 5 juin sur le thème du ***Parfum***.
1 700 parcs et jardins publics et privés ouverts.
1,5 million de visiteurs.

2005
3e édition les 3, 4 et 5 juin sur le thème de l'***Arbre***.
1 570 parcs et jardins ouverts, dont 340 ouverts de façon exceptionnelle et 207 pour la première fois.
1,3 million de visiteurs.

2004
2e édition les 4, 5 et 6 juin sur le thème de la ***Connaissance*.**
1 353 parcs et jardins ouverts.
1 million de visiteurs.

2003
1re édition les 23, 24 et 25 mai sur le thème des ***Jardiniers***.
930 parcs et jardins ouverts.
600 000 visiteurs.